

SPIR COMMUNICATION
 Société Anonyme au capital de 24 981 644 euros
 ZI des Milles, Europarc de Pichaury, Bâtiment D5
 1330 avenue Guilibert de la Lauzière, BP 30460
 13592 Aix-en-Provence Cedex 3
 RCS Aix-en-Provence 317 082 675

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
 SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

Chers actionnaires,

Conformément à l'instruction de l'AMF n°2006-10 du 19 décembre 2006, nous vous informons que les honoraires perçus par les commissaires aux comptes du groupe, au titre de l'exercice 2014, se sont élevés à :

	ERNST & YOUNG et Autres				KPMG Audit			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Audit								
• Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
* Emetteur	80 000	55 000	41	22	80 000	55 000	34	21
* Filiales intégrées globalement	112 000	191 000	59	78	133 500	133 500	56	52
• Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
* Emetteur	1 500				12 000		5	
* Filiales intégrées globalement					11 500	66 000	5	27
<i>Sous-total</i>	193 500	246 000	100	100	237 000	254 500	100	100
<u>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</u>								
• Juridique, fiscal, social								
• Autres (IFRS) (> 10%)								
<i>Sous-total</i>								
TOTAL	193 500	246 000	100	100	225 000	254 500	100	100

Enfin, nous vous rappelons qu'en vertu des nouvelles dispositions, à savoir l'article 221-3 du règlement AMF et l'article L.820-3 du code de commerce, cette information n'a plus à figurer dans le rapport annuel et dans le document de référence.

Cependant cette information doit être publiée dans les 4 mois de la clôture des comptes annuels dans un communiqué mis en ligne sur le site de l'AMF et sur le site spir.fr.

Aix-en-Provence,
 Le 30 avril 2015

Le Président
 Louis Echelard